



WORM BULLETIN

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales



Numéro 113 - Décembre 2006

NOTRE OPINION

- Réseaux régionaux : un progrès dans la lutte contre les plantations

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- Gambie : quand la population rurale est au centre de l'aménagement forestier
- Kenya : le complexe de la forêt Mau en danger
- Ouganda : une entreprise sucrière projetée de détruire la forêt Mabira
- Inde : les paysans résistent à la prise de leurs terres par le gouvernement 'de gauche' du Bengale occidental

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- Cambodge : conférence de la région du Mékong sur les plantations d'arbres
- Pérou : promotion mensongère des plantations
- Brésil : journée internationale d'action pour la démarcation des terres des indiens tupinikim et guarani
- Les premiers pas du SAPAN (Réseau d'Afrique australe contre les plantations)
- Cambodge : la population autochtone s'oppose à la prolifération des plantations industrielles d'arbres
- Laos : des entreprises vietnamiennes établissent des plantations de caoutchouc dans le Sud du pays
- Uruguay : avant même de commencer à fonctionner, l'usine de pâte de Metsa Botnia sent déjà le pourri

LE POINT SUR LE COMMERCE DU CARBONE

- Mozambique : mise en garde contre la promotion de la monoculture d'arbres
- Inde : la sylviculture pour le stockage de carbone est en cours de réalisation
- Ouganda : le FSC ne fait pas respecter les droits des populations du mont Elgon
- Colombie : les affaires du piégeage de carbone, les territoires et les communautés
- Les ONG exigent à la Convention sur le climat que les arbres GM soient exclus du MDP du Protocole de Kyoto

NOTRE OPINION

– Réseaux régionaux : un progrès dans la lutte contre les plantations

Les gouvernements du Cambodge, de la Chine, du Laos, de la Thaïlande et du Vietnam sont en train de promouvoir l'établissement de plantations industrielles d'hévéas, de palmiers à huile, d'eucalyptus et de pins. Pourtant, les villageois affectés sont en train de manifester ouvertement leur mécontentement. Au cours d'une réunion organisée le mois dernier au Cambodge nous avons appris que les communautés locales s'opposaient avec force à ces projets parce qu'elles voyaient que les plantations envahissaient leurs terres et portaient atteinte à leurs moyens de vie. Nos visites sur le terrain au Cambodge et au Laos nous ont permis de constater que leurs forêts ont été abattues, leurs rizières de montagne détruites et leurs pâturages occupés pour faire de la place aux plantations d'arbres.

Comme dans d'autres pays du Sud confrontés à des projets du même genre, les ONG de la région du Mékong ont à jouer un rôle important en soutenant le droit des communautés locales de prendre leurs propres décisions en matière d'utilisation de leurs terres et ressources. Néanmoins, certaines ONG ont l'air de croire qu'il n'est pas possible de s'opposer aux plantations et que la seule option est d'essayer de les améliorer.

Or, cette supposition est tout simplement fautive. À titre d'exemple, il convient de mentionner qu'un projet de plantation concret, Pheapimex, vient d'être stoppé par les communautés locales, précisément au Cambodge. Dans bien d'autres cas (comme en Thaïlande et, plus récemment, en Équateur), l'expansion des plantations a pu être arrêtée ou considérablement freinée grâce à l'opposition organisée.

Les luttes au plan local ont été renforcées par les activités menées pendant de nombreuses années par les gens et les organisations du monde entier qui ont soutenu les communautés locales, sensibilisé l'opinion, divulgué des informations et des analyses, effectué des recherches, fait pression sur les gouvernements et les institutions internationales et organisé des campagnes contre les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture.

Bien que l'opposition au plan local soit un point de départ indispensable, il est évident que le pouvoir combiné des gouvernements et des entreprises – avec l'assistance d'un grand nombre d'organismes « experts » et d'agences « d'aide » – exige des mouvements d'opposition forts, et que cela implique de créer de vastes réseaux nationaux, régionaux et internationaux.

De tels réseaux existent déjà dans bien des pays du Sud et, dernièrement, des réseaux régionaux formels et informels ont été créés pour s'opposer aux plantations en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Dans le cas de l'Amérique latine, le Réseau contre la monoculture d'arbres est né en janvier 2003, lors du Forum social mondial, et il fait activement campagne dans presque tous les pays de la région.

En ce qui concerne l'Asie, il y a eu deux rencontres (la première en Thaïlande en 2003, la deuxième au Cambodge le mois dernier) de représentants des organisations de la région du Mékong, lesquelles ont abouti à la décision de travailler ensemble pour s'opposer à la multiplication des plantations (voir plus loin l'article « Cambodge : la population autochtone s'oppose à la prolifération des plantations industrielles d'arbres »).

En Afrique, les activistes d'Afrique du Sud contre les plantations travaillent maintenant en rapport étroit avec des organisations du Swaziland et du Mozambique et établissent des liens avec celles d'autres pays africains où les plantations existent déjà ou sont encouragées (voir plus loin les articles sur l'Afrique australe et le Mozambique).

Les membres de ces réseaux sont convaincus qu'on peut effectivement freiner les plantations et, en dépit des difficultés, ils s'efforcent activement d'y parvenir. Dans ce sens, la création de réseaux régionaux représente un grand progrès. Leur succès dépendra de leur capacité de créer un grand mouvement populaire contre les plantations. S'ils y réussissent, nul doute que les plantations seront stoppées.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

– Gambie : quand la population rurale est au centre de l'aménagement forestier

La Gambie est un petit pays (10 000 km²), pauvre du point de vue économique et qui se heurte à plusieurs problèmes d'ordre environnemental et social. Parmi les premiers, le déboisement est probablement le plus dangereux pour l'écologie et la population. Jusqu'au début des années 1900, la Gambie était couverte de forêts denses. En 1981,

près de 45 % (430 000 ha) de la superficie du pays étaient classés comme terres boisées. En 1988, ce chiffre était tombé à 340 000 ha, soit 30 % des terres. En outre, la dégradation des forêts est si grave que la plupart d'entre elles ont disparu, ne laissant à leur place qu'une savane arbustive ou arborée de mauvaise qualité.

Il est donc intéressant de voir comment la Gambie – avec des ressources financières très limitées – est en train de s'attaquer au problème en adoptant une démarche centrée sur la population. À cet égard, le ministère des Forêts a mis en place le « concept d'aménagement forestier de la Gambie » (Gambian Forest Management Concept – GFMC), qui oriente toutes ses activités.

Quelques extraits de ce document suffisent à montrer qu'il s'écarte considérablement des approches dominantes de la gestion forestière :

- « L'administration forestière et chaque fonctionnaire forestier doivent regarder au-delà des arbres et se soucier davantage des personnes et des multiples utilisations potentielles des terres boisées. Les forestiers doivent élargir leur approche traditionnelle afin d'impliquer les populations rurales dans l'aménagement et l'utilisation rationnelle de leurs forêts. »
- « Les décisions concernant l'usage de la terre ne doivent pas être prises en tenant compte uniquement de l'avis des forestiers ; elles doivent prendre en considération le développement, le besoin de terres agricoles, etc., de la population. »
- « L'objectif de l'aménagement forestier doit s'orienter davantage vers le pâturage pour le bétail, au lieu de se centrer uniquement sur la protection ou sur la production de bois ou d'autres produits de la forêt. »
- « La fonction des fonctionnaires forestiers a changé : ils ne sont plus des policiers, mais des partenaires dans la gestion. »

Le GFMC met la population rurale au centre de la gestion des forêts. Par conséquent, il suit une démarche participative pour faire en sorte que les gens soient pleinement intégrés à la planification, la prise de décision, l'organisation et l'administration. En fait, si la foresterie communautaire a été adoptée c'est parce que le ministère des Forêts a compris que ses efforts de protéger les forêts étaient inutiles si la communauté locale ne s'engageait pas de bon gré à y participer.

Il a été constaté que l'introduction et l'application de la foresterie communautaire comportaient de créer des rapports de confiance et que, du fait de la profonde méfiance des villageois à l'égard des mesures et des politiques gouvernementales découlant des expériences passées, il fallait consacrer longtemps à faire naître chez eux le sentiment que la forêt leur appartenait.

Avant de passer un accord de gestion communautaire de la forêt avec le ministère des Forêts, l'une des conditions fondamentales que doit remplir une communauté est de créer un comité forestier au niveau du village. Ce comité est responsable de toute l'organisation du travail.

La mise en oeuvre comporte essentiellement trois étapes : l'étape préparatoire concerne la préparation de l'aménagement forestier par les communautés locales ; pendant l'étape préliminaire, les communautés doivent démontrer leurs capacités en matière de protection et de gestion ; à l'étape de consolidation, les communautés améliorent leurs compétences techniques et administratives afin de parvenir à l'autogestion.

Une fois le processus complété, la communauté passe un accord de gestion communautaire de la forêt (CFMA) avec le ministère des Forêts. Cet accord octroie à la communauté (ou à plusieurs communautés) des droits de propriété permanents sur une forêt clairement délimitée. Le CFMA prévoit que les communautés ont le droit de garder les avantages dérivés de leur forêt. La seule condition qu'il établit est qu'il y ait un plan simple pour la gestion des ressources forestières.

L'expérience gambienne avait l'air si intéressante que le secrétariat du WRM a décidé qu'il serait utile de visiter le pays. Ainsi, nous avons contacté le directeur du ministère des Forêts, M. Jato S. Sillah, qui a eu la gentillesse d'organiser une série de visites à des forêts communautaires, ainsi que des interviews avec le personnel forestier compétent. Ce que nous avons vu et entendu coïncidait en général avec la politique forestière mentionnée.

Nous avons visité plusieurs forêts communautaires et parlé avec les membres des comités forestiers, qui nous ont expliqué les nombreux avantages qu'ils tiraient des diverses utilisations de la forêt. Nous avons eu une réunion avec l'association nationale d'apiculteurs, qui nous ont raconté comment cette activité contribue à prévenir les incendies de forêt et à augmenter les revenus de la population rurale (voir <http://www.wrm.org.uy/bulletin/107/Gambia.html>). Nous avons vu des forestiers sans uniforme qui s'entretenaient avec les membres de la communauté sur un pied d'égalité. Nous avons vu des affiches des forêts communautaires qui disaient « pâturage permis ». Les fonctionnaires forestiers nous ont montré que les démarches bureaucratiques pour obtenir le statut de forêt communautaire étaient très simples. Du directeur du ministère des Forêts au personnel travaillant sur le terrain, tous avaient l'air vraiment convaincus des avantages du système et engagés à le mettre en oeuvre.

Bien entendu, on ne peut pas tirer des conclusions définitives d'une courte visite à une poignée de régions d'un pays. Néanmoins, cette expérience semble être un pas important dans la bonne direction, et pouvoir être appliquée dans d'autres pays qui se heurtent à des problèmes similaires. Il conviendrait de mieux évaluer la réalité sur le terrain, mais le cadre conceptuel est raisonnable, non seulement du point de vue de la conservation mais du point de vue économique et social également.

Article fondé sur des informations tirées de : Gambian Forest Management Concept (GFMC), 2e version préliminaire, mai 2001, <http://www.wrm.org.uy/countries/Gambia/GambiaGFMC.pdf> ; Community Forest Ownership: Key to Sustainable Forest Resource Management. The Gambian Experience, <http://www.wrm.org.uy/countries/Gambia/GambianExperience.html> ; voyage de Ricardo Carrere en Gambie, juin 2006.

[index](#)

– Kenya : le complexe de la forêt Mau en danger

La diminution du couvert forestier du Kenya a contribué à réduire les moyens de vie de nombreux Kényans, en provoquant la baisse de la productivité de la terre, la famine et la sécheresse. La sécheresse actuelle, que le pays subit depuis 2005, en est un exemple. D'après les rapports, le bétail y est mort par milliers, et les conflits à propos de l'utilisation des ressources se sont soldés par la perte de vies humaines.

Bien que la plupart des forêts du Kenya aient été décimées par la dégradation parmi d'autres facteurs, le couvert forestier du Complexe Mau, et surtout celui de la forêt Maasai Mau, ont été les plus affectés et se sont considérablement rétrécies au cours du temps.

Le Complexe Mau est la forêt la plus grande du Kenya et couvre près de 400 000 ha. Il est situé à 2 000 – 2 600 mètres au-dessus du niveau de la mer, sur la pente occidentale de l'Escarpement Mau, à 250 km environ de Nairobi, et il limite avec Kericho à l'Ouest, Nakuru au Nord et Narok au Sud. Il comprend sept blocs de forêt : Mau du Sud-Ouest, Mau de l'Est, Transmara, Mau Narok, Maasai Mau, Mau de l'Ouest et Mau du Sud. De ces blocs, seul celui de Maasai Mau n'est pas officiellement classé.

S'agissant d'une forêt de montagne, le Complexe Mau est l'un des principaux « châteaux d'eau » du Kenya, avec le mont Kenya, l'Aberdare Range, le mont Elgon et les montagnes Cherengani qui constituent les bassins versants de tous les principaux fleuves (sauf un) de l'Ouest de la vallée du Rift. Il alimente de grands lacs, dont trois sont transfrontaliers.

Les forêts du Sud du Complexe Mau sont riches en diversité biologique animale et végétale. Elles sont le foyer d'ongulés tels que le bongo et le duiker à dos jaune, de carnivores tels que le léopard et le chat doré, et de l'éléphant africain. En particulier, la forêt de Maasai Mau comprend de grandes étendues de cèdres et de Podocarpus, parsemées de clairières naturelles.

La plupart de la population du Kenya habite le bassin du lac Victoria. Cette région est traversée par de grands fleuves qui descendent du Complexe Mau. L'eau des forêts Mau est utilisée par plus de quatre millions de personnes qui habitent 578 localités du Kenya et plusieurs autres du Nord de la Tanzanie. En outre, le Complexe Mau alimente les fleuves en permanence ; il crée un microclimat indispensable à la production agricole, et fournit de nombreux produits tels que les plantes médicinales, le bois de feu et les pâturages.

La forêt est le foyer des Ogiek, une communauté qui, depuis des temps immémoriaux, habite surtout la forêt Mau de la province de Rift Valley et qui, jusqu'aux années 1950, subsistait grâce à la chasse rationnelle de gibier sauvage et à la cueillette de fruits. Pourtant, la législation, les politiques et la propagation rapide de la religion et l'éducation occidentales ont fait perdre aux Ogiek leur culture, leurs traditions et leurs territoires. À présent, ils pratiquent l'agriculture et l'élevage artisanaux. La forêt Mau est vitale aussi pour les bergers maasai, qui y mènent leur bétail pendant la saison sèche.

Plus de 46 000 hectares de forêt en ont été retranchés pendant la dernière décennie, pour les affecter à d'autres usages, tels que l'établissement humain et l'agriculture privée. Le déboisement massif provoqué par l'occupation de grandes étendues, la production de charbon et l'abattage d'arbres indigènes a déjà une incidence très grave sur les ressources hydriques, qui se manifeste par des puits taris et des rivières asséchées.

La forêt Maasai Mau, large de 46 278 hectares, est une richesse naturelle considérable en ce qui concerne les réserves d'eau, la régulation du microclimat et la diversité biologique. Or, elle a perdu 20 330 hectares entre 1986 et 2003. Le levé aérien présenté dans le Rapport de situation 2005 montre que 11 095 hectares de la partie occidentale de la forêt Maasai Mau (région de Narok Sud) ont été détruits ou fortement affectés par la colonisation. À l'époque où l'étude a été effectuée, le défrichage se poursuivait activement et de nombreux panaches de fumée s'élevaient des voûtes d'arbres qui restaient.

L'élimination de la forêt pour l'établissement de colons est un problème complexe. Il arrive souvent que les forêts soient morcelées pour réinstaller des familles qui ont été forcées de quitter les forêts voisines. La réinstallation se fait en général sans la participation des communautés locales, de sorte qu'elles ne reçoivent que de petites parcelles, tandis que les puissants (spéculateurs, exploitants et fabricants de charbon ayant de bons contacts) s'emparent de la plupart des terres (voir le bulletin n° 55 du WRM).

Article fondé sur des informations tirées de : "Mau Complex Under Siege. Continuous destruction of Kenya's largest forest", PNUE, Kenya Wildlife Service, KFWG, juin 2005 ; "Maasai Mau Forest Status Report 2005", PNUE, Kenya Wildlife Service, KFWG, et Ewaso Ng'iro South Development Authority ; "Article 2 of the African Charter and the Ogiek: challenges and way forward", Kanyinke Sena, envoyé par l'auteur, adresse électronique : kanyinke@yahoo.com ; "Mau Forest Complex On The Spotlight", Ogiek Welfare Council, forum des amis des peuples proches de la Nature, <http://build.blodeuwedd.org/?q=node/288>.

[index](#)

– Ouganda : une entreprise sucrière projetée de détruire la forêt Mabira

Une entreprise sucrière ougandaise projetée d'élargir son domaine en détruisant 7 000 hectares, soit près d'un tiers, de la forêt Mabira, l'une des rares forêts intactes qui restent sur les bords du lac Victoria, où habitent des espèces

uniques d'oiseaux et de singes.

Ce plan a suscité une forte controverse, du fait qu'il menace des centaines d'espèces uniques confinées dans des étendues de plus en plus réduites de forêt tropicale et qu'il risque d'affecter la régimes des pluies dans une région déjà atteinte par la sécheresse en raison du changement climatique.

Le président Yoweri Museveni a ordonné au mois d'août une étude de faisabilité concernant la possibilité de céder un quart de la réserve de la forêt Mabira à la société privée Sugar Corporation of Uganda (SCOUL), l'une des entreprises sucrières les plus grandes du pays, pour qu'elle élargisse sa plantation voisine de canne à sucre. La presse locale a rapporté les paroles de Museveni, qui a dit que l'industrie doit avoir la priorité. D'après le journal étatique New Vision, il aurait affirmé : « Il est plus facile de planter des forêts que de bâtir des industries ». « Quand on a des usines, on peut trouver de l'argent pour conserver l'environnement. » (!)

L'initiative a indigné les parlementaires, les résidents de Mabira et les fonctionnaires du Service forestier national (NFA), qui ont dit que le coût environnemental de la destruction d'une des dernières parcelles de forêt naturelle serait incalculable. Mais le gouvernement dit que les emplois créés compenseraient les pertes causées par l'élimination de la forêt.

« Vous ne pouvez pas couper la forêt. Nous perdrons nos vies », a dit John Kasule, un homme de 50 ans qui habite à l'extérieur de la réserve. « La forêt apporte la pluie, nous y trouvons du bois de feu, de quoi faire des maisons et des cordes. Elle donne 40 types de plantes médicinales que nous n'aurions plus », a-t-il dit, en signalant un enchevêtrement épais d'arbres et de grosses plantes grimpantes qui s'étendait au loin.

La forêt absorbe la pollution d'une zone industrielle, piégeant des millions de tonnes de dioxyde de carbone, et contribue à maintenir l'humidité du centre de l'Ouganda. Si on l'éliminait, le climat deviendrait plus sec et le rendement des récoltes en serait affecté, explique un rapport du Service des forêts. « Mabira est la ligne de partage des eaux de deux fleuves qui se déversent dans le Nil, elle joue le rôle de stabilisateur écologique entre deux grandes villes industrielles et protège le lac Victoria », a dit Gaster Kiyingi, porte-parole du NFA.

« Au lieu d'être négatifs... nous devons planter davantage d'arbres », a dit Maria Mutagamba, ministre de l'Environnement. D'autres ne sont pas d'accord avec elle. « Depuis combien d'années les experts forestiers font-ils des recherches pour trouver la manière de régénérer la forêt tropicale ? Nous ne savons même pas par où commencer », a dit Jacovelli. « Une forêt tropicale avec des centaines d'espèces est impossible à replanter. Quand elle est partie, c'est fini. »

Article fondé sur : "EU Scheme Cuts Uganda Sugar Funding in Forest Row", 16 novembre 2006, et "Plan To Axe Ugandan Forest For Sugar Sparks Anger", 29 novembre 2006, par Tim Cocks, Reuters News Service, envoyé par Andrew Boswell, a_boswell_2004@yahoo.co.uk.

[index](#)

– Inde : les paysans résistent à la prise de leurs terres par le gouvernement 'de gauche' du Bengale occidental

L'État indien du Bengale occidentale détient le record unique d'être gouverné par le 'gouvernement de gauche démocratiquement élu' qui a le plus duré dans le pays et même dans le monde, comme la gauche ne cesse de le rappeler.

Cet État 'gauchiste' est livré au pillage et la terreur y règne chez les paysans, les travailleurs agricoles et les petits commerçants de Singur, une zone agricole située dans le bassin fertile du fleuve Ganga.

Le Bengale occidental contient quelques-unes des régions agricoles les plus productives du sous-continent indien, en particulier les vastes plaines vertes arrosées par le fleuve Ganga et ses centaines d'affluents. La couleur verte est celle des grandes rizières qui ont dominé traditionnellement le paysage bengali pendant la plus grande partie des deux derniers millénaires. Une longue période qui vit les armées d'invasion venir et repartir, les Britanniques bâtir leur empire et disparaître, le nationalisme indien naître et dégénérer en prétexte à l'exploitation... la gauche avait en fait taxé de 'fausse' la liberté politique de l'Inde. En 1948, le parti communiste indien appela à la révolution armée, qui devait démarrer au Bengale. Cette révolution avortée, et nombre des combats antérieurs et postérieurs, eurent lieu autour du bassin vert du Ganga. Le mot 'Dhan' (l'équivalent bengali de riz) devint synonyme de lutte, les gens se ralliant autour de lui pour résister avec des faucilles, des arcs et des flèches aux seigneurs féodaux et aux paysans riches, dans ce qui était le départ d'un voyage vers un ordre social nouveau. En 30 années à peine après l'indépendance du pays, le parti communiste survécut à maintes scissions – et à une sévère répression – pour devenir la force politique dominante du Bengale.

Pendant les décennies 1960 et 1970, le Bengale s'engouffra dans les luttes territoriales menées par la gauche et la gauche radicale, qui permirent finalement aux plus forts d'arriver au pouvoir. Les pauvres de la campagne, petits agriculteurs marginaux, travailleurs agricoles et métayers, constituaient le soutien le plus fort du gouvernement du 'Left Front' nouvellement élu. Une fois au pouvoir, le gouvernement essaya de servir ses électeurs et commença une réforme agraire par des mesures telles que la redistribution des terres excédentaires et la tant nécessaire régularisation des Bargadaars (métayers formels et informels et ceux qui cultivaient les terres des autres sous contrat verbal). Ces réformes eurent des effets positifs sur l'économie de la région, et la production agricole se multiplia dans l'État à mesure que de nombreuses terres étaient libérées et affectées au labourage.

Les champs verts du Bengale dominèrent l'économie et la politique de cet État, permettant à la gauche de régner sans interruption pendant 30 années ininterrompues. Or, bien des choses ont eu lieu pendant ces trente années. L'iconographie politique et le discours de la gauche ont subi des changements considérables dans le monde entier, et les révolutions et les conflits territoriaux ont cessé d'être en vogue dans la plupart des sociétés socialistes de naguère. L'URSS a disparu, tandis que la République populaire chinoise a construit une économie capitaliste au sein d'un État socialiste 'réformé', et, dans beaucoup de pays les communistes ont accordé leurs violons avec les sociaux-démocrates et autres refuges de la gauche modérée. Pourtant, ces événements tumultueux n'ont pas touché la gauche du Bengale. Les 'communistes' au pouvoir jurent toujours par Staline, aiment Fidel, accueillent Hugo Chávez comme un héros et fêtent les victoires électorales de la gauche en Amérique latine. Quand on regarde les bannières rouges et les drapeaux à la faucille et au marteau déployés bien en vue un peu partout, on a l'impression que rien n'a changé.

Or, derrière la façade et le discours rouges, tout a changé. Le mastodonte inexorable de la mondialisation et du libre-échange s'y est installé, les centres commerciaux et les grandes avenues ont remplacé les baraques, et les 'communistes' se sont métamorphosés en une bande vorace de spéculateurs immobiliers, d'entrepreneurs et d'éminences grises. Le gouvernement est devenu pragmatique et commencé à courtiser les capitalistes en public, la logique politique de cette démarche étant que, dans l'ère du capital mondial, on ne peut construire le socialisme qu'en développant le capitalisme ! D'ailleurs, on doit toujours imiter la Chine et ses pas de géant vers la croissance.

Le dernier exemple en date de ce 'socialisme par le capitalisme' est Singur, où le gouvernement a acquis de force près de 1 000 acres d'excellentes terres agricoles pour la fabrique d'automobiles à bas prix du groupe Tata. Les forces policières déployées par le gouvernement se sont déchaînées dans les villages de Singur, pour 'faciliter' le processus d'acquisition des terres. Au cours d'un incident qui ressemblait de près au massacre qui a eu lieu, au début de cette année, à Kalinganagar dans la province d'Orissa (où 13 indigènes ont été tués par la police lorsqu'ils essayaient d'empêcher le groupe Tata de clôturer leurs terres), la police a réagi avec violence lorsque les fermiers et les travailleurs agricoles se sont opposés à l'appropriation de terres agricoles fertiles et à la tentative de les clôturer avec des barbelés. Un contingent nombreux est entré dans les foyers et battu toutes les personnes présentes. Les

femmes ont été maltraitées ; même les enfants et les vieillards infirmes n'ont pas été épargnés. On a mis le feu à des greniers et à des champs. De nombreuses personnes ont été blessées et plus d'une cinquantaine arrêtées. La résistance et le saccage, qui ont continué pendant toute la journée, ont été enregistrés en direct par les chaînes de télévision régionales.

La police a mis en place un cordon de sécurité autour de Singur et des zones voisines après l'incident du 2 décembre, empêchant tout le monde d'y entrer, y compris le célèbre activiste social Medha Patkar. Les leaders du parti communiste (marxiste) de l'Inde, dont le Premier ministre Buddhadev Bhattacharya, ont défendu publiquement l'action de la police, en disant que l'incident n'était qu'un nouveau spectacle monté par la gauche ultra, et que l'acquisition de terres et la construction de la fabrique de Tata allaient se poursuivre sans problèmes.

Les manifestations spontanées contre la brutalité policière continuent de secouer le Bengale et, à Singur, des travailleurs agricoles font la grève de la faim. La portée et l'intensité des manifestations populaires ont mis le gouvernement sur la défensive et, à présent, il accuse l'opposition de diffamation et de désinformation. Les médias contrôlés par le gouvernement signalent que la zone n'est pas si fertile que cela, et que l'État n'a acquis que des terres de monoculture ou des jachères permanentes. Le gouvernement continue d'affirmer que la fabrique de voitures et les capitalistes 'nationaux' socialement responsables comme Tata apporteront le développement à la population.

Pourquoi une fabrique automobile a-t-elle besoin de tant de terres agricoles ? Combien de familles le projet va-t-il déplacer directement ? Combien des terres acquises étaient affectées à la monoculture ? Combien de travailleurs agricoles et de 'bargadaars' non enregistrés y a-t-il dans la zone du projet ? Le gouvernement refuse de donner des réponses précises à ces questions.

Les informations officielles (et leur absence) montrent que le gouvernement, dans son engagement avec le capital, le marché et la mondialisation, a décidé de fermer les yeux à la réalité et d'accepter le 'défi' de poursuivre le projet. Ce 'défi' comporte d'ignorer l'existence de plusieurs milliers de familles qui dépendent de ces terres : travailleurs sans terre, travailleurs agricoles saisonniers, conducteurs de cyclo-pousse et petits transporteurs, commerçants ambulants de produits agricoles qui les portent à de lointains marchés de gros, artisans et autres métiers. Les propriétaires fonciers peuvent être dédommagés en partie de la perte de leurs terres, mais qui peut compenser la perte des moyens de subsistance ?

Tandis que la police armée et la force d'intervention rapide rôdent autour et que d'importantes questions sur Singur restent sans réponse, le gouvernement du Bengale s'apprête à mettre en oeuvre d'autres projets, tels que la cession de plusieurs milliers d'acres de terres agricoles situées à Ghangar (près de Calcutta) au groupe indonésien Salim, fidèle défenseur du régime infâme de Suharto qui tua des milliers de communistes indonésiens. Une autre portion considérable de terre serait octroyée à Jindals pour l'installation d'une sidérurgie dans les régions boisées du Sud-Ouest du Bengale. Dans le littoral de cette même région, le gouvernement est décidé à mettre en oeuvre, avec l'aide des États-Unis, un projet de centrale nucléaire de 10 000 mégawatts qui déplacera plus de 200 000 paysans, travailleurs agricoles et pêcheurs. D'après le gouvernement du Bengale et l'administration Bush, ce dernier projet serait 'propre' et contribuerait à résoudre la crise climatique !

L'ironie de la chose est que cette guerre totale à l'environnement, l'économie et le peuple du Bengale est menée par la gauche qui, à l'extérieur du pays, figure parmi les opposants les plus énergiques des expulsions au nom du développement et de la conspiration 'impérialiste' pour mettre en vente les ressources naturelles. Il s'agit peut-être d'un exemple de la nouvelle réalité 'réformée' que nous vivons, où le capital et le marché encerclent le peuple de partout et s'approprient les idées familières de subversion et d'opposition.

Néanmoins, de nouveaux concepts voient le jour et la contestation se renouvelle sans cesse, contrairement à ce que le capital proclame sur la fin de l'histoire. En Inde, les tribus de Kalinganagar ne permettent l'entrée dans leur région d'aucun représentant de l'administration locale ni de Tata depuis le massacre. Quelques kilomètres plus loin, les

villageois résistent à l'appropriation de terres pour un projet sidérurgique de la société transnationale POSCO. Les Adivasi de Jharkhand ont catégoriquement refusé tout projet de développement sur leurs terres ancestrales. Au Bengale, les paysans, les travailleurs et les groupes de la société civile protestent contre les modèles de développement injustes et tyranniques. La gauche au pouvoir aurait intérêt à tenir compte de ces signaux. La répression ne fournit que des réponses de très courte durée et potentiellement désastreuses.

Soumitra Ghosh, NESPOL et NFFPFW, adresse électronique : soumitrag@gmail.com, avec la collaboration de Nagarik Mancha, un forum de citoyens de Kolkata.

[index](#)

LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

– Cambodge : conférence de la région du Mékong sur les plantations d'arbres

« Pendant notre rencontre, nous avons entendu les représentants des communautés de douze provinces cambodgiennes et d'autres pays de la région expliquer comment leur vie, leurs moyens de subsistance et leur environnement sont affectés par les grandes plantations établies dans leurs zones respectives. »

Le paragraphe qui précède fait partie de la déclaration finale, intitulée « Déclaration d'unité », à laquelle a abouti la Conférence régionale du Mékong sur les plantations d'arbres, qui s'est déroulée les 21 et 22 novembre 2006 à Kratie, au Cambodge. La rencontre, organisée conjointement par le Forum des ONG du Cambodge, Oxfam Grande-Bretagne (Cambodge), Towards Ecological Recovery and Regional Alliance (TERRA) et le Mouvement mondial pour les forêts (WRM), a rassemblé des représentants des cinq pays de la région (Cambodge, Laos, Thaïlande, Vietnam et Chine) et des personnes venues d'ailleurs. Les participants ont eu l'occasion de partager entre eux les enseignements tirés de leurs expériences avec les plantations industrielles d'arbres et les effets qu'elles ont eus sur les moyens de vie de la population. D'autre part, ils ont échangé des idées et des suggestions pour résoudre les problèmes qui découlent de ces plantations.

Cette rencontre a été organisée en raison de l'inquiétude croissante qu'éveillent les plans gouvernementaux d'élargir les plantations d'arbres dans la région du Mékong, en se limitant à certaines espèces en régime de monoculture : l'eucalyptus, le pin, le palmier à huile et l'hévéa.

À travers l'échange d'expériences, les participants se sont renseignés sur l'importance des forêts, des terres et d'autres ressources naturelles pour la subsistance et la culture des populations qui y trouvent des aliments, des plantes médicinales, des revenus et la sécurité spirituelle. Ils ont coïncidé que « les plantations ne sont pas des forêts » et que, « lorsqu'on remplace une forêt par une plantation, les nombreuses communautés qui habitent dans la forêt et autour d'elle, qui la protègent et en prennent soin, perdent leurs moyens de vie. » Ainsi, « les plantations appauvrissent autant les populations que leur environnement ».

À l'opposé des gouvernements, qui allèguent que les plantations contribuent à la croissance économique des pays et à la réduction de la pauvreté, les participants à la conférence ont affirmé que « les plantations ont augmenté la pauvreté, car elles ont déplacé des communautés entières, détruit des moyens de subsistance indispensables et empêché l'accès des populations aux ressources naturelles ».

Pire encore, les expériences présentées ont montré que, « très souvent, l'établissement de plantations s'est accompagné de violence ; parfois, cette violence a été ouverte et évidente, comme dans les cas d'emprisonnement et de meurtre ; dans d'autres cas, les communautés subissent des intimidations et des menaces destinées à effrayer les gens pour qu'ils ne réagissent pas ». Mais les participants ont affirmé que, même lorsqu'il n'y a pas d'intimidations ouvertes, « le fait de priver les paysans de leurs terres est un acte de violence ».

En ce qui concerne les plans gouvernementaux de promouvoir les plantations d'arbres à grande échelle, les présents ont tous été d'accord que, comme l'expérience le montre, « la lutte populaire a été le seul moyen de provoquer un changement », et ils ont souligné que « la lutte n'est pas synonyme de violence ; il s'agit des diverses mesures que les gens peuvent adopter pour défendre et faire valoir leurs droits ». Ils ont affirmé également que « la loi est un outil très important, mais elle ne suffit pas à garantir la protection des droits des populations ». Ils ont dit que « les stratégies de lutte les plus efficaces sont celles qui proviennent des communautés affectées, et non des ONG ni d'autres groupes extérieurs », et que « les gens peuvent renforcer la défense de leur cause en travaillant avec d'autres communautés et en trouvant des positions communes ».

Le résultat le plus important de la réunion a été l'engagement de continuer à travailler ensemble contre l'expansion des plantations d'arbres en régime de monoculture, et la décision de renforcer les luttes régionales. Les participants ont reconnu « l'importance et la valeur d'échanges régionaux tels que celui-ci ». Ils ont approuvé « la création d'autres échanges entre les organisations populaires de la région, pour continuer d'apprendre et de développer nos stratégies », et se sont engagés à communiquer « les principes et les conclusions [de la conférence] à tous nos mouvements, réseaux et gouvernements ».

Le texte intégral de la « Déclaration d'unité » peut être consulté sur :
http://www.wrm.org.uy/countries/Cambodia/Statement_Unity.html.

[index](#)

– Pérou : promotion mensongère des plantations

Le Pérou est l'un des rares pays d'Amérique du Sud où la monoculture d'arbres ne se fait pas encore à grande échelle, mais le gouvernement s'apprête à promouvoir son expansion. En effet, le pays a déjà un « Plan national de reboisement 2005-2024 » [Plan National] et une « Loi pour la promotion de l'investissement privé dans l'afforestation et/ou le reboisement » [Loi d'afforestation], qui seront les principaux outils pour justifier et rendre viables les plantations d'arbres. L'objectif concret pour 2024 est d'avoir établi 860 000 ha de plantations commerciales, surtout dans l'Amazonie, et 909 000 ha supplémentaires de plantations affectées à la « protection environnementale », surtout dans la Sierra.

Il est évident, à la lecture de ces documents, que le gouvernement péruvien s'est borné à copier le même modèle déjà implanté dans bien d'autres pays de la région, et à utiliser les mêmes arguments fallacieux pour obtenir l'appui nécessaire des citoyens, en particulier dans les régions prévues pour les plantations : création d'emplois, réduction de la pauvreté, croissance, effets positifs sur l'environnement. De même, les moyens d'encouragement sont calqués de ceux d'autres pays (exonération d'impôts, crédits préférentiels, recherche à charge de l'État, etc.), et le seul côté innovant (l'accès du secteur privé à des terres) est le plus dangereux de tous.

L'exposé des motifs de la Loi d'afforestation commence par dire que « La promotion de l'investissement privé dans l'afforestation et le reboisement s'insère dans le cadre d'une stratégie de réduction de la pauvreté en milieu rural ». D'autres avantages supposés sont également mentionnés, tels que la « génération de richesse et d'emplois permanents ». Le Plan national donne davantage de détails sur l'emploi, affirmant que les plantations créent un emploi direct pour quatre hectares, de sorte que 425 000 postes seraient ainsi créés. Le Fonds de promotion du développement forestier (FONDEBOSQUE) va encore plus loin : dans son dépliant de divulgation, il affirme que les plantations « créent au moins un emploi direct tous les deux hectares » ; ainsi, le total des postes créés serait de 850 000.

Malheureusement, tout ce qui précède est absolument faux. À ce propos, il convient d'examiner les informations qui

circulent en Uruguay, l'un des pays que le Plan national mentionne comme exemple « réussi ». D'après une étude de la Direction des statistiques agricoles de l'Uruguay, l'afforestation crée 7 emplois permanents tous les 1 000 hectares (d'autres sources réduisent ce chiffre à 4,5 emplois sur 1 000 ha). C'est-à-dire que, dans le meilleur des cas, l'afforestation créerait à peine 1 emploi direct pour 143 hectares, ce qui est très loin des affirmations absurdes du Plan national et de FONDEBOSQUE. La situation est la même dans d'autres pays « à succès » comme le Chili et le Brésil, où l'afforestation s'est avérée la pire option possible en matière de génération d'emplois. L'afforestation ne réduit pas la pauvreté, elle l'augmente.

En matière d'environnement, le Plan national affirme que les plantations de toutes sortes (d'espèces exotiques ou indigènes, en régime de monoculture ou dans des systèmes agroforestiers, pour la production ou pour la protection) ont les mêmes fonctions que les forêts. Donc, non seulement elles n'auraient aucune incidence négative mais tous leurs effets seraient positifs. À cet égard, le Plan affirme que les avantages seraient, entre autres, « la régulation du régime hydrique du bassin », « le contrôle de l'érosion des sols », « l'amélioration des sols et la protection des cultures » et « l'aménagement de l'habitat de la faune et la flore ».

Malheureusement, cela aussi est faux, tout simplement parce que les monocultures d'arbres ne sont pas des forêts et ne peuvent donc pas remplir les mêmes fonctions des forêts. Dans tous les pays de la région où il existe de grandes plantations on a constaté qu'elles ont des répercussions graves sur l'eau, qu'elles favorisent l'érosion, qu'elles dégradent les sols et portent atteinte aux cultures voisines, et qu'elles affectent gravement la flore et la faune indigènes. Ces effets négatifs des plantations viennent surtout de leurs dimensions. Or, justement, dans le cas du Pérou, les plantations prévues sont de grandes dimensions. Ainsi, leurs prétendus avantages écologiques ne seront pas tels ; au contraire, elles auront des conséquences désastreuses pour l'eau, le sol, la flore et la faune. Les plantations ne bénéficient pas l'environnement, elles le dégradent.

Sur la base de ces faussetés et de bien d'autres, l'article premier de la Loi d'afforestation déclare « d'intérêt national la promotion de l'investissement privé dans les activités d'afforestation et/ou de reboisement ». Cela veut dire que l'État donnera aux entreprises de plantation des appuis multiples, dont l'exonération d'impôts, des incitations fiscales et l'échange de dette extérieure, et que l'État lui-même établira les plantations de « protection environnementale », surtout dans les terres des communautés paysannes des Andes. Ainsi, ce sera le peuple péruvien qui paiera (directement et indirectement) l'installation des plantations, qu'elles soient privées ou étatiques.

Plus grave encore est le fait que les plantations deviendront un instrument pour privatiser les terres domaniales. En effet, le Plan national dit que « l'État mettra à la disposition du secteur privé, par des mécanismes d'acquisition divers, l'accès à la propriété privée de terres publiques pour les affecter à l'établissement de plantations forestières industrielles ». De son côté, la Loi d'afforestation dit dans son deuxième article que « l'État, par l'intermédiaire de l'Agence pour la promotion de l'investissement privé (PROINVERSION), pourra vendre aux enchères publiques, avec engagement d'investissement, des terres de son domaine aptes à l'utilisation forestière, à des fins d'afforestation et/ou de reboisement... ».

Bref, ces plans vont à l'encontre des intérêts des plus démunis et n'avantageront que les secteurs les plus puissants de l'économie, lesquels auront accès à la terre et aux bénéfices prévus dans cette nouvelle législation. Par conséquent, les organisations de la société péruvienne doivent impérativement se renseigner et intervenir avant qu'il ne soit trop tard. Il est encore possible d'arrêter ce processus.

[index](#)

– **Brésil : journée internationale d'action pour la démarcation des terres des indiens tupinikim et guarani**

Aujourd'hui [12 décembre], des centaines d'indiens de sept communautés tupinikim et guarani de l'État d'Espirito

Santo, au Brésil, ont occupé Portocel, le port où la pâte de papier de l'entreprise Aracruz Celulose est embarquée vers Europe, les États-Unis et l'Asie. Avec plusieurs groupes solidaires du Brésil et de l'extérieur, ils réclament au gouvernement brésilien de faire une fois pour toutes son devoir constitutionnel et de démarquer les terres traditionnelles des peuples indigènes tupinikim et guarani : 11 009 hectares qui ont été envahis par Aracruz Celulose S.A., une grande entreprise papetière.

En février 2006, le Ministre de la Justice Márcio Thomaz Bastos avait promis, au cours d'une séance publique du parlement de l'État d'Espírito Santo à laquelle assistaient des représentants de peuples indigènes, des parlementaires et des autorités, que la Loi de Démarcation serait promulguée avant août 2006 et que les limites de la zone seraient ratifiées avant la fin de l'année. Le 12 septembre 2006, un rapport favorable à la démarcation a été soumis par la Fondation nationale indienne au Ministre de la Justice. Depuis, le rapport est entre ses mains, attendant une décision qui, légalement, devrait être prise aujourd'hui, le 12 décembre 2006. Affirmant que le gouvernement n'a pas respecté les délais convenus, la Commission des chefs et leaders tupinikim a convoqué à une journée de solidarité.

Le retard a permis à Aracruz Celulose de prendre des mesures publiques contre les communautés indigènes, dont une forte campagne de diffamation, incitant aux préjugés et à la haine raciale.

Aujourd'hui, des organisations solidaires d'Allemagne, Norvège, les Pays-Bas et les États-Unis coordonnent des manifestations, surtout devant les ambassades et les consulats du Brésil, en solidarité avec les manifestations organisées par les Tupinikim et les Guarani.

Nous vous prions de passer un moment à adresser une courte lettre au Ministre de la Justice, lui demandant de reconnaître les droits des Tupinikim et des Guarani en démarquant le territoire ancestral qui est leur patrie.

12 décembre 2006

Monsieur le Ministre de la Justice, Márcio Thomaz Bastos, Esplanada dos Ministérios, Bloco T, Ministério da Justiça, 4º andar, CEP 70064.900 – Brasília – DF Brasil. Fax : +55 61 3224 4784 ou 32241936. Adresse électronique : gabinetemj@mj.gov.br, cc : Président Luíz Inácio Lula da Silva, adresse électronique pr@planalto.gov.br.

Monsieur le Ministre,

Par cette lettre, nous souhaitons manifester que nous soutenons les Tupinikim et les Guarani d'Espírito Santo dans leur lutte pour la démarcation de leurs terres.

Le 12 septembre 2006, la FUNAI adressa au Ministre de la Justice des rapports concernant deux zones (« Tupinikim » et « Comboios ») qui, ensemble, constituent la patrie des Tupinikim et des Guarani, aux fins de la promulgation de deux nouvelles lois de démarcation. Ces lois seraient destinées à rectifier les erreurs commises par un Ministre de Justice antérieur et à ajouter 11 009 hectares au territoire des Tupinikim et des Guarani, de manière à reconnaître pleinement leurs droits à leurs terres ancestrales.

Tout retard supplémentaire, tel que la demande de nouvelles études, exacerberait la situation déjà tendue dans la région. Toutes les études effectuées ont affirmé les droits des Tupinikim et des Guarani. La situation actuelle nous inquiète, car Aracruz Celulose mène en ce moment une campagne de diffamation contre les communautés indigènes qui attise les préjugés et les stéréotypes d'ordre racial.

Il paraît que, lors d'une séance publique du Parlement d'Espírito Santo tenue le 9 février 2006, le président de FUNAI et vous-même vous êtes engagés à démarquer les terres des Tupinikim et des Guarani dès que possible, sans dépasser les dates limites fixées par la loi.

Nous ne mettons pas en doute les droits des Tupinikim et des Guarani, et nous sommes persuadés que vous ferez de votre mieux pour faire respecter la Constitution fédérale et défendre les droits des peuples indigènes, établis par des instruments tels que la Convention 169 de l'OIT, que le Brésil a ratifiée.

Nous réitérons que nous soutenons absolument la cause des Tupinikim et des Guarani d'Espírito Santo.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Signature :

[index](#)

– Les premiers pas du SAPAN (Réseau d'Afrique australe contre les plantations)

En réponse aux efforts de l'industrie du bois d'élargir de 600 000 hectares la superficie des plantations industrielles d'arbres, un petit groupe d'ONG d'Afrique du Sud lança en 1995 une campagne contre les plantations.

Les arbres exotiques, dont l'acacia australien, le pin et l'eucalyptus, couvrent à présent plus de trois millions d'hectares dans l'Est du pays, une région bien irriguée et très rentable du point de vue agricole. Néanmoins, un million et demi d'hectares correspond à des plantations abandonnées ou mal entretenues, ou à des zones infestées de jeunes plants venus des plantations d'arbres envahissants. Ces terres envahies représentent un grand danger pour l'économie nationale, car elles consomment les rares ressources hydriques et affectent négativement les communautés rurales et la diversité biologique naturelle. Pourtant, autant le gouvernement que l'industrie qui en est responsable ont toujours ignoré le problème.

La coalition Timberwatch, créée en 1997 comme un réseau local, est devenue au cours des ans une coalition d'ONG nationales réunissant dix organisations écologistes qui estiment qu'il faut s'attaquer aux dégâts causés par les grandes plantations d'arbres, dont les effets sont fortement négatifs pour la société et l'environnement. En participant constamment aux processus politiques et en bâtissant un réseau de soutien dans les zones de plantation d'arbres, Timberwatch a réussi à sensibiliser fortement le public aux coûts, préalablement cachés ou ignorés, associés aux plantations. Grâce à cela, les démarches pour étudier les demandes de licences sont devenues plus transparentes et inclusives, ce qui a permis de limiter l'expansion de nouvelles plantations en Afrique du Sud.

Cependant, ce succès local doit être considéré dans le contexte plus large de toute la région sud-africaine, où plusieurs pays ont déjà été affectés par les plantations. Au Swaziland, un pays relativement petit en étendue, presque 10 % de la superficie sont couverts de plantations d'arbres semblables à celles de la période coloniale, qui ont forcé les habitants à quitter leurs terres traditionnelles et ont diminué les possibilités des fermiers d'accéder à l'eau et aux pâturages.

Des plantations ont été établies également en Angola, en RDC, au Malawi, en Zambie, au Zimbabwe, en Tanzanie et au Mozambique. Récemment, la Banque mondiale et plusieurs représentants de l'industrie forestière ont suggéré que le Mozambique aurait le potentiel de planter encore sept millions d'hectares. Le gouvernement mozambicain a déjà approuvé de nouveaux projets de plantation dans les provinces de Niassa et de Manica, mais il paraît qu'il y a eu très peu de consultation des ONG écologistes et des communautés locales. De même, aucune étude formelle n'aurait été menée sur les conséquences nuisibles des plantations d'arbres pour les valeurs sociales et culturelles traditionnelles et pour les économies locales autonomes.

Tout semble indiquer que la demande de bois des plantations pour la production de pâte augmentera, et que la production de biocarburants se développera rapidement, à mesure que l'utilisation de combustibles fossiles sera limitée dans les pays industrialisés, sous l'effet de la pression internationale pour qu'on réduise les émissions de CO2

dans l'atmosphère. D'après les informations disponibles, les plans des nations européennes de se reconverter vers les biocarburants comptent sur l'importation de biodiesel et de bioéthanol d'Afrique et d'autres régions du monde « en développement ». Cela veut dire que la plupart des pays de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe) seront probablement ciblés en tant qu'opportunités bon marché pour l'établissement de vastes monocultures destructrices, y compris des plantations d'arbres.

En réaction contre cette menace, Timberwatch prévoit de contribuer à établir un large réseau de personnes intéressées et d'organisations écologistes traversant la région de la SADC. Cette idée a été analysée au cours de l'assemblée annuelle qui s'est tenue à Durban le 18 novembre. Le groupe sait que l'échange d'expériences est un élément indispensable pour que l'idée se développe et devienne réalité. Ainsi, l'un des membres du Réseau latino-américain contre les monocultures d'arbres a été invité à participer à la rencontre, pour expliquer le processus de création du réseau.

Par la suite, Timberwatch a participé à la réunion organisée au Mozambique par Geosphere (l'une des organisations membres de Timberwatch), où les délégués des organisations locales ont discuté des impacts négatifs des plantations industrielles d'arbres en régime de monoculture (voir l'article sur le Mozambique dans ce même numéro).

On espère que le Réseau d'Afrique australe réussira à mieux faire connaître les problèmes principaux qui entourent l'établissement ou l'expansion des plantations industrielles d'arbres, et qu'il contribuera à la formation de groupes de militants locaux dans les pays affectés. Avec l'aide et l'encouragement de la communauté des ONG internationales, le rôle de ce réseau sera important pour empêcher que les maigres ressources de l'Afrique continuent d'être exploitées par les agents de la surconsommation du Nord.

Wally Menny, Timberwatch, adresse électronique : plantnet@iafrica.com

[index](#)

– Cambodge : la population autochtone s'oppose à la prolifération des plantations industrielles d'arbres

« Tous les villageois comprennent qu'il faut protéger la forêt. Nous ne pouvons pas vivre sans elle. » Celui qui parle habite la commune de Dak Dam, dans la province de Monduliri située dans le Nord-Est du Cambodge. « Notre vie est plus difficile maintenant », a-t-il ajouté.

Nous étions une vingtaine, venus du Vietnam, de la Thaïlande, du Cambodge, des Philippines et du Royaume-Uni, assis avec les villageois à l'ombre d'un grand arbre près de l'école du village. Nous allions à la Conférence de la région du Mékong sur les plantations d'arbres qui allait avoir lieu à Kratie les deux jours suivants. Nous étions venus à Dak Dam pour apprendre comment la communauté autochtone Phnong luttait pour préserver ses terres contre Wuzhishan, une société chinoise et cambodgienne qui a des rapports étroits avec le gouvernement du Cambodge. En août 2004, le gouvernement avait accordé à Wuzhishan un permis de principe pour une concession de 199 999 hectares, avec l'autorisation d'y établir immédiatement une plantation commerciale d'essai de 10 000 hectares.

« La compagnie a élargi ses terres à 20 000 hectares », nous a dit un villageois. Un autre a affirmé qu'elle avait pris 30 000 hectares. Ni Wuzhishan ni le gouvernement n'ont fourni aux villageois une carte des opérations de plantation. « Les gens ont demandé pourquoi l'entreprise pouvait prendre la terre », a dit l'un d'eux. « Nous luttons contre l'entreprise parce que nous avons besoin de la terre pour l'agriculture. Cela fait deux ans que nous nous plaignons auprès de la compagnie. »

Ils ne plantent pas le riz en rizière mais en montagne et sur brûlis. L'entreprise avait utilisé certains de ces champs ; cette année, il y a eu une sécheresse dans la zone et ils ont perdu une partie de leur récolte.

« L'entreprise a coupé tous les arbres sur nos terres, même les arbres sacrés », a dit l'un d'eux. « Notre peuple souffre à cause de cela. Elle a détruit aussi la terre que nous utilisons pour enterrer nos ancêtres. L'entreprise est venue couper les grands arbres. Nous ne coupons jamais ces arbres. Au sommet de la montagne nous avons planté des arbres fruitiers. L'entreprise les a tous coupés et nous n'avons plus de fruits. Nous les vendions au marché pour acheter des aliments. »

Les répercussions sur la culture qu'a eues l'arrivée de l'entreprise ont été mentionnées à plusieurs reprises au cours de la réunion. « Notre culture respectait les arbres et la terre. En tant qu'indigènes, nous croyons qu'il est important de vivre ensemble d'une certaine manière. Il y a eu un changement dans la culture de la communauté depuis l'arrivée de la compagnie », a expliqué un villageois.

« Les enfants et les filles ont été exploités par les travailleurs de l'entreprise », a ajouté un autre. « Les jeunes filles tombent amoureuses des travailleurs, et puis l'entreprise s'en va ailleurs. Nous avons peur des travailleurs. Ils boivent du vin et de la bière et font de mauvaises choses. »

« Le gouvernement nous a interdit de brûler les prairies », a dit un villageois, « mais nous avons besoin de les brûler pour les améliorer pour le pâturage. » La compagnie a embauché des travailleurs pour surveiller les villageois qui essayaient de brûler les arbres ou les champs.

Un villageois nous a dit que l'entreprise utilisait des produits chimiques pour éliminer l'herbe dans les zones où elle plante. « Les produits chimiques coulent dans les fleuves et les ruisseaux. C'est de cette eau que nous buvons. Les produits chimiques ont tué les poissons. »

Les villageois se sont plaints aux autorités locales des activités de l'entreprise. La réponse a été une forte répression. On les a empêchés de quitter la province, par exemple pour aller à des ateliers à Phnom Penh. Lorsque des centaines d'entre eux se sont rendus à pied à Sen Monorom pour demander au gouverneur du district de résoudre leurs problèmes, on les a reçus avec des canons à eau. Les autorités leur ont dit de retourner dans leurs villages et leur ont promis que la situation serait réglée en quelques jours. « Mais rien ne s'est passé », a signalé un villageois. « Les autorités ont dit que c'est du développement pour notre pays. Mais ça ne l'est pas. »

Il y a quelques mois, les villageois ont organisé une réunion pour discuter des problèmes avec Wuzhishan, mais personne n'est venu en représentation de l'entreprise. « L'un de nous a essayé de contacter la compagnie à Phnom Penh, mais cela n'a rien donné. La compagnie ne répond jamais à nos réclamations. »

Sawaad, un agriculteur du Nord-Est de la Thaïlande qui a participé à la conférence sur les plantations du Mékong, a parlé aux villageois. « En Thaïlande, nous avons eu le même problème il y a quinze ans. Nous n'avions pas assez d'expérience quand Phoenix Pulp and Paper a commencé à planter des eucalyptus. Les eucalyptus provoquent des problèmes avec l'eau, l'environnement et les moyens de vie. Les droits fonciers sont un gros problème. Quand nous l'avons su c'était trop tard, l'entreprise était déjà là. Au début, les gens ont écrit des lettres. C'était comme ici : nous avons envoyé des tas de lettres mais personne n'a répondu. Alors nous avons commencé à former des groupes et à réunir des centaines de personnes. »

Sawaad sourit en expliquant comment les agriculteurs thaïlandais se sont organisés pour résister à l'expansion des plantations sur leurs terres. « Les gens doivent trouver leurs propres moyens de faire pression sur le gouvernement. En Thaïlande, nous avons créé le Réseau des petits agriculteurs du Nord-Est et l'Assemblée des pauvres. Nous avons fait des rassemblements pour protester et pour négocier avec le gouvernement. Je ne sais pas exactement combien de manifestations il y a eu au cours des quinze dernières années, probablement entre 300 et 500. En 1997, l'Assemblée des pauvres a manifesté pendant 99 jours devant la résidence du gouverneur à Bangkok. Les manifestations réunissaient parfois des centaines de personnes, parfois des milliers. Nous devons compter sur nous-

mêmes, sur nos organisations. Nous ne pouvons compter sur personne d'autre. »

L'un des habitants de Phnong a demandé quelle avait été la réaction du gouvernement à ces manifestations. « Le gouvernement a fait tout ce qu'il pouvait pour nous arrêter », a répondu Sawaad. « J'ai été huit fois en prison. Mais nous n'étions pas de petits groupes d'individus, nous travaillions en réseau. Donc, si le gouvernement attaquait une personne ou l'envoyait en prison, le réseau continuait de travailler. »

Nous avons quitté le village à travers les collines onduleuses. Nous pouvions voir le paysage parsemé des pins de l'entreprise plantés en petits cercles isolés. Lorsqu'il a commencé à pleuvoir, je me suis rappelé les paroles d'un des villageois : « Nous allons continuer de nous plaindre au gouvernement jusqu'à ce qu'il nous rende notre terre. »

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de, www.chrislang.blogspot.com

[index](#)

– Laos : des entreprises vietnamiennes établissent des plantations de caoutchouc dans le Sud du pays

En juillet 2004, une délégation de la Compagnie générale du caoutchouc du Vietnam (GERUCO) a visité le Laos. À l'époque, les plantations d'hévéas n'occupaient qu'une petite étendue dans le Sud du pays. Le premier ministre adjoint, Thongloun Sisolit, a dit à la délégation que le Laos pouvait fournir au Vietnam entre 50 000 et 100 000 hectares de terres pour la culture de l'hévéa.

Quelques mois plus tard, le gouvernement du Laos a autorisé un projet de 30 millions de dollars de la Compagnie de caoutchouc Dac Lac, une entreprise étatique vietnamienne qui porte le nom d'une province située dans la région montagneuse centrale du Vietnam, où elle possède 14 000 hectares de plantations d'hévéas. L'objectif de l'entreprise est de planter 10 000 hectares dans les provinces de Champasak, Saravane, Sekong et Attopeu, en souscrivant un contrat de location pour 50 ans. En octobre 2006, l'entreprise avait déjà planté 3 200 hectares d'hévéas.

Le Vietnam Economic Times a rapporté que Thongloun Sisolit avait décrit le projet comme « un modèle pour aider les gens à se préparer à la production commerciale ».

Or, la Compagnie de caoutchouc Dac Lac a remplacé les forêts et les terres des paysans par des plantations d'hévéas. Elle a payé des compensations aux agriculteurs pour les cultures de rente éliminées, mais non pour leurs rizières en montagne. Avant la plantation des hévéas, la plupart de ces terres étaient un mélange de rizières, de jachères et de forêts. La compagnie s'est contentée de les déclarer « forêts dégradées » et de tout enlever.

En mars 2005, une autre entreprise vietnamienne s'est installée dans la province de Champasak : la société par actions VietNam-Laos Rubber, qui projette d'y planter 10 000 hectares d'hévéas, avec un investissement total de 30 millions de dollars. Cette entreprise, qui appartient à la Compagnie générale de caoutchouc du Vietnam, paie au gouvernement du Laos une redevance annuelle de 9 USD par hectare.

En décembre 2006, la société par actions de production de caoutchouc Quang Minh, a signé un contrat avec la Commission de planification et d'investissement du Laos, pour un projet de 15 millions de dollars concernant la plantation de 4 900 hectares d'hévéas dans les provinces de Sekong et d'Attopeu.

Le mois dernier, des représentants du Mouvement mondial pour les forêts qui étaient au Laos ont visité l'une des plantations de la VietNam-Laos Rubber située près du village de Mak Ngeo, dans la province de Champasak. Un panneau y interdit le pâturage. Un côté du chemin de terre a été récemment planté. La terre rouge et les rangées d'hévéas d'un mètre de haut s'étendent sur une longue distance. Au-delà, nous avons vu les restes de la forêt qui avait été abattue pour faire de la place aux nouveaux arbres. De l'autre côté de la piste, les hévéas étaient plus

grands, ils dépassaient les deux mètres. Quatre paysans laotiens enlevaient l'herbe et les buissons au pied des arbres. Ils nous ont dit qu'ils avaient perdu leur terre au profit de la compagnie. Travaillant ensemble, ils pouvaient nettoyer environ 150 mètres par jour, parfois plus, parfois moins, suivant la quantité de mauvaises herbes qu'ils trouvaient. L'entreprise leur payait 50 000 kip (environ 5,25 USD) pour le désherbage de 150 mètres, de sorte qu'ils recevaient chacun un peu plus d'un dollar par jour.

Près de 200 Vietnamiens y travaillent. Pendant que nous étions là, deux d'entre eux sont arrivés à moto. L'un parlait le laotien et commença à donner des instructions aux travailleurs. Il était au Laos depuis un an.

En suivant la route un peu plus loin, nous avons vu une pépinière avec des boutures d'hévéa plantées dans de petits sacs en plastique remplis de compost. Dès qu'elles avaient des feuilles et des racines elles pouvaient être plantées en plein air. Ces boutures venaient du Vietnam.

Il y a quelques années, une entreprise malaise avait établi près de là une plantation d'essai de palmier à huile. Aujourd'hui, cette plantation est abandonnée et envahie par la végétation. Une plantation récente d'hévéas se trouve à proximité, entourée d'une clôture et d'un fossé pour empêcher l'entrée du bétail.

En mai 2006, dans un atelier sur « le développement du caoutchouc a Laos » organisé à Vientiane, Sounthone Ketphanh, directeur adjoint du Centre de recherches forestières du Laos, a expliqué que la demande de caoutchouc de la Chine avait encouragé des entreprises chinoises et vietnamiennes à investir dans des plantations d'hévéa au Laos. Les investisseurs chinois sont dans le Nord du pays, et les vietnamiens dans le Sud.

D'après un rapport du Vientiane Times, Sounthone aurait décrit les avantages de ces plantations : « À la différence d'autres cultures de rente, le caoutchouc offre aux agriculteurs des profits de longue durée sur une période de 30 à 40 ans. Ces profits ne viennent pas seulement de l'extraction de latex, mais des cultures intercalaires qu'ils peuvent faire pendant les premières années après la plantation et de la vente du bois lorsque la production de latex arrive à sa fin ».

Les participants ont signalé que le prix du caoutchouc sur le marché mondial évolue « en dents de scie », ce qui pourrait s'avérer désastreux pour les entreprises et les agriculteurs qui consacrent leurs terres à cette culture. Depuis mai 2006, le prix du caoutchouc s'est effondré, mais les analystes prédisent qu'il va remonter.

Sounthone a signalé l'existence d'un autre problème. Il a dit à l'atelier de Vientiane que « du côté des inconvénients, la croissance rapide des plantations d'hévéa provoque une perte considérable des ressources forestières et la destruction des bassins versants, ce qui est particulièrement grave au Laos, où la sécurité alimentaire dépend directement des landes boisées ».

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de, www.chrislang.blogspot.com

[index](#)

– Uruguay : avant même de commencer à fonctionner, l'usine de pâte de Metsa Botnia sent déjà le pourri

Il est possible que le public finnois connaisse très peu ou pas du tout l'histoire de l'Uruguay et les rapports qu'il y a entre cette histoire et l'usine de pâte que Metsa Botnia est en train de construire dans ce pays. C'est pourquoi il convient d'expliquer que, de 1973 à 1984, l'Uruguay fut gouverné par une dictature militaire. À l'époque, les militaires violèrent tous les droits de l'homme possibles et imaginables, et la torture était une pratique courante. Des milliers d'Uruguayens, hommes et femmes, furent emprisonnés et torturés ; les morts ou les « disparus » se comptaient par milliers, ainsi que ceux qui durent vivre ces années-là dans l'exil. À la même époque, l'Argentine était elle aussi

gouvernée par une dictature militaire brutale.

Pour les Uruguayens et les Argentins, les militaires continuent de symboliser la violation généralisée des droits de l'homme. En Uruguay, nombre des officiers chargés des tortures, des morts et des disparitions sont aujourd'hui colonels et généraux. Le public finnois doit savoir que les forces qu'ils commandent ont reçu, il y a quelques jours, l'ordre de protéger le site où l'on bâtit l'usine de pâte de metsa Botnia, et que cela porte atteinte à l'image de la Finlande.

La situation présente n'est pas le fruit du hasard. Le besoin de faire appel d'abord à la protection de la police, puis à celle des militaires, est le résultat des tactiques de l'entreprise finnoise, qui s'est mis à dos les populations voisines, celles de l'Argentine en particulier. Au lieu de jeter un pont de compréhension et d'accepter qu'il était nécessaire de convaincre, l'entreprise a essayé de s'imposer. Lorsque le président de l'Uruguay en personne lui a demandé de suspendre les travaux pour faciliter les négociations avec l'Argentine voisine, elle a refusé de le faire. Elle a eu plusieurs affrontements avec les travailleurs et les syndicats, aggravés par sa décision de faire venir des centaines de travailleurs d'Europe orientale et d'autres pays. Les exagérations de l'entreprise quant à la pollution et à l'odeur d'une usine deux fois plus grande que celles qui fonctionnent en Finlande lui ont fait perdre toute crédibilité.

Ainsi, Metsa Botnia est maintenant responsable de la militarisation de la région et d'avoir suscité une situation de confrontation dangereuse avec la puissante République argentine. Au lieu d'apporter la croissance en Uruguay, elle a provoqué des divisions internes et des problèmes extérieurs. L'appui explicite qu'elle reçoit du gouvernement de la Finlande rend difficile de distinguer l'entreprise de son pays d'origine, de sorte que tout ce que fait la première se répercute sur le deuxième.

Le peuple finnois devrait exiger des explications à son gouvernement, car ce qui est en jeu est l'image de son pays. Ce pays qui, naguère encore, jouissait d'une image positive, est de plus en plus remis en question en Uruguay comme en Argentine. Le fait que le gouvernement uruguayen ait besoin de défendre l'investissement finnois avec du personnel militaire est un signe clair que l'entreprise et son pays d'origine ont de gros problèmes. Lorsque la présence des militaires devient nécessaire, cela veut dire que bien des choses ont mal tourné. La situation pourrait s'aggraver encore si les soldats venaient à recevoir l'ordre de tirer sur les gens. Cela sent le pourri dans le domaine de Metsa Botnia et l'odeur ne vient pas, pour l'instant, de la production de pâte à papier.

(Dernière minute : lundi 18, le gouvernement a annoncé qu'il avait ordonné, à la demande de Botnia, le retrait des effectifs militaires affectés à la surveillance des terrains où l'on construit l'usine de pâte de cette entreprise à Fray Bentos. Botnia, responsable de la militarisation, allègue maintenant que « les conditions de tension, d'inquiétude et d'insécurité ont considérablement diminué ». Il n'est pas clair de quelles conditions il s'agit, puisque la mesure adoptée par les villes argentines frontalières de bloquer l'accès aux ponts binationaux n'a pas changé, et que le dialogue entre les gouvernements des deux pays reste aussi difficile qu'avant. Il faut donc se demander pourquoi l'entreprise a changé d'avis. Est-ce peut-être que la situation dénoncée risque de porter atteinte à son image internationale ? De son côté, le ministère de la Défense s'est déclaré satisfait de la décision, car la surveillance du périmètre de Botnia représentait un effort considérable, mais il a précisé que, s'il le fallait, les troupes y retourneraient.)

Communiqué de presse du groupe uruguayen Guayubira, 12 décembre 2006, adresse électronique : info@quayubira.org.uy, <http://www.quayubira.org.uy>.

[index](#)

LE POINT SUR LE COMMERCE DU CARBONE

– Mozambique : mise en garde contre la promotion de la monoculture d'arbres

En 1997, la Convention des Nations unies sur le changement climatique mit en place le Protocole de Kyoto pour limiter les émissions de carbone responsables du réchauffement de la planète. Depuis, la situation s'est aggravée, les effets du dérèglement du climat s'étant accélérés. Pourtant, dans les conférences on parle surtout des « opportunités » d'affaires qu'offre la catastrophe climatique.

Lors de la dernière conférence, organisée mi-novembre à Nairobi, au Kenya, l'une des « opportunités » sur lesquelles on a le plus insisté concernait la possibilité que les pays appauvris d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine tirent profit des « projets MDP » (ce qu'ils appellent Mécanisme de développement propre et que nous appelons Mécanisme de douteuse propriété). Parmi ces projets figure le boisement et le reboisement pour le stockage de carbone (cf. bulletin n° 37 du WRM), et la culture de plantes pour la fabrication de biocarburants (cf. bulletin n° 112 du WRM). Ni les uns ni les autres n'aboutissent à une réduction des émissions qui provoquent le réchauffement de la planète ; il ne s'agit que de subterfuges pour continuer à gagner de l'argent, sans rien faire pour s'attaquer aux véritables causes du changement climatique.

Bien des gouvernements des pays pauvres, captifs de la dette et de la dépendance, ont tendance à voir d'un bon œil ces « opportunités ». C'est le cas du Mozambique. Après avoir reçu à Maputo, le 20 novembre, une délégation des Nations unies fraîchement débarquée de Nairobi, les autorités mozambicaines ont annoncé avec beaucoup d'enthousiasme les bénéfices que le pays allait recevoir s'il acceptait des projets de ce genre.

Le même jour, l'organisation sud-africaine GeaSphere, qui lutte depuis longtemps contre la monoculture d'arbres, a organisé une manifestation à laquelle ont participé des délégués des organisations locales pour discuter des impacts des plantations forestières à grande échelle. À cette occasion, Philip Owen, coordinateur de GeaSphere, Nhlanhla Msweli, représentant de l'organisation SCAPEI, et Ana Filippini, du WRM, ont donné des informations sur les effets que l'établissement de grandes plantations en régime de monoculture a déjà eus sur la société, l'économie et l'environnement de nombreuses communautés.

Les participants, sachant en outre que le gouvernement du Mozambique prévoyait de promulguer une loi pour la promotion des plantations, ont décidé de constituer un groupe de coordination avec Vera Ribeiro, la représentante de GeaSphere dans ce pays, et adresser un message d'alerte à la population mozambicaine pour qu'elle n'accepte pas les propositions de promotion des monocultures.

Pour atteindre cet objectif, la coordination régionale avec d'autres organisations sera indispensable. Les expériences de l'Afrique du Sud et du Swaziland peuvent être fondamentales pour que le Mozambique prenne conscience des impacts des monocultures d'arbres.

[index](#)

– Inde : la sylviculture pour le stockage de carbone est en cours de réalisation

Les projets forestiers de stockage de carbone ont fait une entrée tardive dans le marché du MDP parce qu'ils sont très controversés. Le cadre juridique nécessaire, formulé en 2001 lors des accords de Marrakech, n'a été adopté qu'à la fin de 2005, au cours des négociations de Montréal sur le climat. Ainsi, il n'y a rien de concret à signaler pour l'instant.

Pourtant, l'Inde est décidée à s'y mettre. La Banque mondiale, les secteurs privés forestiers et autres, les scientifiques et le gouvernement s'affairent à dresser des plans et à faire des calculs très différents entre eux sur le montant des crédits carbone que l'Inde pourrait tirer des arbres. En 2003, le lobby indien de la pâte et du papier avait publié un projet de « reverdissage de l'Inde », dans le cadre d'une campagne qu'il menait de longue date pour réussir à louer des terres boisées « dégradées » et y établir des plantations industrielles. La possibilité d'obtenir des crédits carbone au moyen de ces plantations y était examinée dans tous ses détails. Un projet divulgué par le ministère de

L'Environnement et des Forêts (MEF) est venu confirmer en 2004 une nouvelle politique environnementale « libéralisée », qui encourageait le commerce du carbone et d'autres services environnementaux. Ces initiatives coïncident avec un autre plan grandiose du MEF, qui consiste à transformer en plantations industrielles d'arbres et de cultures de rente 30 millions d'hectares de forêts « dégradées » et d'autres terres, d'ici à 2020, par le biais d'un nouveau type de collaboration avec le secteur privé, les gouvernements étatiques et les communautés locales.

Parmi les nombreux projets MDP prévus en Inde figurent les projets forestiers dans les États de Madhya Pradesh et Andhra Pradesh. Là, une organisation dénommée Community Forestry International (CFI) a examiné les possibilités d'utiliser les arbres pour absorber du carbone. La CFI déclare qu'elle appuie « les décideurs, les agences de développement, les ONG et les forestiers professionnels à créer les instruments juridiques, à former les ressources humaines et à lancer les processus de négociation et les méthodes nécessaires pour aider les gestionnaires locaux des ressources » à établir et à régénérer des forêts. À Madhya Pradesh, son travail a été soutenu par l'Agence de développement international et le Service forestier du ministère de l'Agriculture nord-américains ; à Andhra Pradesh, elle a reçu l'appui de la division Changement climatique et Énergie du ministère canadien des Affaires étrangères et du Commerce international.

La CFI suggère que le MDP serait en Inde une possibilité viable de générer des revenus pour les communautés autochtones rurales. Or, il existe de bonnes raisons d'en douter. En Inde comme partout ailleurs, ce n'est pas dans la théorie abstraite qu'il faut chercher la clé des conséquences du MDP pour la société et le climat, mais dans la structure institutionnelle dans laquelle ce mécanisme viendrait s'insérer.

Prenons, par exemple, le projet MDP prévu pour Adilabad, dans l'État d'Andhra Pradesh. Après l'avoir examiné, la CFI a vu des possibilités de piéger du carbone par le reboisement et l'afforestation de terres non boisées ou de forêts dégradées dont les réserves de carbone ont été entamées par une population humaine nombreuse et croissante, par le nombre toujours plus grand des têtes de bétail qui paissent dans la forêt sans contrôle aucun, et par l'invasion des terres boisées et leur affectation à la culture itinérante.

D'après la CFI, la meilleure option serait de régénérer les forêts de teck et de divers feuillus. Les plantations d'eucalyptus clonés accumuleraient plus vite du carbone et serviraient à d'autres usages commerciaux tels que la production de bois et de pâte, tout en augmentant les retours pour les investisseurs intéressés, mais elles seraient plus coûteuses à établir et à entretenir, et seraient certainement condamnées par les communautés adivasi et par les activistes, qui y verraient une nouvelle forme de colonialisme.

La CFI a décidé que les groupes d'entraide de femmes (SHG) seraient les mieux placés pour s'occuper de la régénération des forêts. Ces groupes avaient été établis dans les années 1990 au niveau étatique par l'Agence de développement intertribal, dans le but d'améliorer la situation financière des foyers au moyen de plans de micro-crédit et de formation de capacités, et en les mettant en contact avec les institutions financières et les autorités gouvernementales. La CFI est d'avis que ces groupes sont bien plus dynamiques, responsables et transparents que d'autres institutions locales telles que les comités de protection des forêts, qui sont considérés comme inefficaces, non transparents, indignes de confiance et ayant de mauvais rapports avec le ministère des Forêts.

On dirait que c'est parfait. Sauf qu'il est difficile de voir comment les vertus des groupes d'entraide s'appliquent à l'économie du carbone. Pour commencer, la CFI affirme que les projets forestiers de piégeage de carbone ne seront viables que si les SHG se réunissent en une fédération, car les démarches pour leur préparation et leur mise en oeuvre sont très coûteuses. Or, elle n'explique pas comment ces fédérations pourraient se constituer dans les communautés rurales, ni comment les SHG pourraient participer aux projets MDP et accéder au marché du carbone. Elle ne mentionne pas non plus que les SHG travaillent de nos jours de manière relativement isolée des institutions Panchayat Raj (dernière autorité autonome formelle au niveau du village dans l'Inde rurale), du ministère des Forêts et des comités locaux de protection des forêts.

On pourrait argumenter qu'il n'y a pas de raison de s'inquiéter pour l'instant, et qu'il est possible d'apprendre à mesure qu'on avance. Mais le problème est que la simple existence d'études comme celles de la CFI est en train de légitimer l'idée de réaliser dans le Sud des projets de compensation des émissions de carbone. Or, peu d'étrangers remarqueront que les conclusions de ces études sont suspectes.

Extrait et adapté de : "Carbon Trading: A Critical Conversation on Climate Change, Privatisation and Power", Dag Hammarskjold Foundation, Durban Group for Climate Justice et The Corner House. Cette publication peut être téléchargée sur : <http://www.dhf.uu.se>.

[index](#)

– Ouganda : le FSC ne fait pas respecter les droits des populations du mont Elgon

Depuis 1994, une organisation néerlandaise dénommée Fondation FACE travaille au Parc national du mont Elgon, en collaboration avec le Service ougandais de la Faune (UWA), responsable de la gestion des parcs nationaux du pays. Le projet UWA-FACE prévoit de planter des arbres sur une étendue de 25 000 hectares juste à l'intérieur des limites du parc national. À ce jour, UWA-FACE a planté 8 500 hectares. Selon les termes du contrat avec l'UWA, la fondation FACE est propriétaire du carbone contenu dans les arbres plantés au mont Elgon, et ces arbres ne doivent pas être coupés pendant au moins 99 ans. FACE entend tirer profit de la vente du carbone stocké dans les arbres sous la forme de crédits carbone. D'après Alex Muhwezi, directeur de l'UICN pour l'Ouganda, « FACE obtient un permis pour continuer de polluer et nous devons planter quelques arbres ».

En mars 2002, SGS Qualifor avait certifié que le projet de plantation d'arbres d'UWA-FACE était bien géré selon le système du Forest Stewardship Council. Le certificat s'applique seulement au projet UWA-FACE, et non à la gestion de tout le parc national du mont Elgon. En délivrant ce certificat, la SGS s'est débrouillée pour ignorer presque entièrement le conflit qui existe entre les communautés locales et l'administration du parc.

En juillet 2006, le Mouvement mondial pour les forêts et l'ONG ougandaise 'Climate and Development Initiatives' ont rendu visite aux communautés qui habitent autour du mont Elgon. Nous y avons trouvé une situation atroce. Les villageois nous ont dit que l'UWA gérait le parc avec brutalité. En 1993 et 2002, les villageois en ont été expulsés par la violence. Depuis, ils ont été battus, torturés et humiliés par les gardes forestiers, qui les ont menacés et ont arraché leurs cultures.

Dans un village à la frontière du parc, un habitant nous a montré une enveloppe qui contenait des douilles des balles tirées par les gardes forestiers. « Les balles ont été tirées par des gens qui voulaient nous tuer », a-t-il dit. « Quelques personnes sont mortes. D'autres ont été blessées. »

Il serait important de savoir si la SGS peut se limiter à certifier le projet de plantation de la fondation FACE, ou si elle devrait prendre en considération la gestion de tout le parc national. La SGS ne s'est jamais suffisamment penchée sur la question.

Le résumé du rapport de certification, publié en mars 2002, dit qu'on était en train d'intégrer le projet UWA-FACE dans l'UWA et que, « puisqu'il n'est pas permis de certifier une partie seulement d'une Unité d'aménagement forestier », le certificat allait devoir couvrir l'ensemble du Parc national du mont Elgon. La SGS prévoyait que « cette extension de la portée [du certificat] aurait lieu fin 2002 ou en 2003, lorsque l'intégration aura été complétée ».

En mai 2005, la SGS s'est rendue au mont Elgon pour déterminer si le projet de plantation d'arbres de la fondation FACE et de l'UWA était toujours conforme aux normes du FSC. Dans le « rapport d'inspection » rédigé à partir de cette visite, les conseillers de la SGS ont signalé qu'il fallait « préciser quelle est la portée exacte du certificat ». En

avril 2006, la SGS a fait une nouvelle visite d'inspection. Cette fois, les inspecteurs n'ont pas mentionnée la portée de la certification.

J'ai demandé à Gerrit Marais, de la SGS, pourquoi la SGS n'avait toujours pas évalué le parc national, plus de quatre ans après avoir écrit qu'il fallait le faire. Marais a répondu que « la SGS avait été engagée par FACE pour certifier la zone de 'restauration de la forêt' du Parc national, qui est la seule zone boisée sur laquelle le partenariat FACE-UWA a un contrôle effectif. Le reste du parc dépend uniquement de l'UWA. À moins que le partenariat soit suffisamment intégré... on ne peut pas élargir la portée de la certification ». En fait, la SGS a permis à son client, la fondation FACE, de décider comment appliquer les critères du FSC. La réalité est que la plantation d'arbres de la fondation FACE à l'intérieur des frontières du parc national ne peut pas être séparée de l'aménagement du parc national. Elle fait partie intégrante de la gestion du parc national.

Pourtant, l'erreur la plus monumentale de la SGS concerne la population indigène du mont Elgon et des environs. Le 27 octobre 2005, au tribunal de Mbale, le juge J.B. Katutsi a résolu que « les Benet du département de Benet, ceux de la commune de Yatui et du village de Kabsekek du département de Kween et ceux de la commune de Kwoti du département de Tingey sont les habitants historiques et autochtones des zones en question qui ont été déclarées Zone protégée ou Parc national. » Me Katutsi a résolu qu'il faut déclasser ces zones et que les Benet ont « le droit d'y rester et d'y pratiquer des activités agricoles sans être dérangés ».

Les rapports d'inspection de la SGS ne mentionnent pas cette décision du tribunal. Celui d'avril 2006 parle une seule fois des Benet : « À l'extérieur de l'UAF [unité d'aménagement forestier] la tribu Benet s'est installée à l'intérieur des limites du parc national du mont Elgon. Il faudrait en évaluer la portée... pour connaître l'importance du litige au sujet des frontières ».

Le principe n° 3 du FSC dit que « les droits légaux et coutumiers des peuples indigènes à la propriété, à l'usage et à la gestion de leurs territoires et de leurs ressources doivent être reconnus et respectés ». Dans sa décision d'octobre 2005, la Haute Cour de Mbale a confirmé ce principe. L'UWA, la fondation FACE et la SGS ne l'ont pas encore fait.

Chris Lang, adresse électronique : chrislang@t-online.de, www.chrislang.blogspot.com

[index](#)

– Colombie : les affaires du piégeage de carbone, les territoires et les communautés

La douzième session de la conférence des parties sur le changement climatique (CdP 12) s'est terminée il y a quelques jours. Une fois de plus, on a pu constater que les gouvernements et les parties concernées ont très peu d'intérêt à chercher des solutions tranchantes à la crise climatique à laquelle nous assistons. En revanche, il a été évident qu'il existe beaucoup d'intérêt à promouvoir l'application de stratégies inventées, axées sur les mécanismes du marché, parmi lesquelles ont une place de choix les projets de plantations forestières fonctionnant comme dépotoirs de gaz à effet de serre.

Parmi les projets MDP (mécanisme de développement propre), ces dépotoirs supposés attirent beaucoup l'attention des pollueurs des pays industrialisés, parce que les plantations en question permettent de maintenir en place le modèle responsable de la crise climatique, qu'elles peuvent être établies dans les pays appauvris à des coûts sensiblement inférieurs à ceux de leurs propres pays, et qu'elles représentent enfin une source supplémentaire de richesse.

Bien entendu, la réalisation de tous les projets de ce genre requiert de grandes étendues de terre. Or, la plupart de ces terres sont actuellement occupées par les populations indigènes, noires et paysannes du monde, qui représentent un obstacle pour les plans d'expansion des monocultures.

La CdP parle bien de la vulnérabilité et du fonds d'adaptation au changement climatique, mais elle devrait peut-être s'occuper de la grande vulnérabilité des communautés locales aux projets mentionnés qui, comme nous verrons plus loin, commencent déjà à avoir des effets négatifs sur les territoires et les populations.

La Colombie n'est pas étrangère à cette situation, comme cela se dégage des déclarations des membres de la délégation officielle, qui ont manifesté qu'ils participaient à la CdP attirés par la possibilité d'accéder aux ressources qui dériveraient des affaires du MDP.

Le gouvernement colombien possède un service du changement climatique au sein du ministère de l'Environnement, le Logement et le Développement territorial, où sont inscrits les projets approuvés dans le cadre du MDP, c'est-à-dire les puits de carbone forestiers. Ces projets sont aujourd'hui au nombre de huit, mais en fait ils sont douze, car l'un d'eux, le 'Projet forestier national', concerne cinq régions du pays.

La mise en oeuvre de ces 12 projets suppose l'utilisation de 222 885 ha, ce qui représente une augmentation d'environ 150 % de la superficie occupée par des plantations dans le pays. Pourtant, ce chiffre pourrait être bien plus élevé, considérant qu'un de ces projets comporte à lui seul l'utilisation de plus de 100 000 ha, sans que l'on sache quelles seront exactement ses dimensions. Comme il fallait s'y attendre, la plupart des essences qu'il est prévu d'utiliser sont exotiques : pin, eucalyptus, teck, melina et acacia.

À ce jour, seuls deux projets sont à l'étape d'implantation sur le terrain. Il est possible d'évaluer partiellement l'un d'eux et d'identifier les irrégularités visibles ou les aspects inquiétants (nous montrerons plus loin, à titre d'exemple, de quelle manière on entend établir plusieurs de ces projets dans les territoires collectifs de quelques communautés autochtones).

En examinant de près l'un des projets en exécution depuis 2002, 'Procuencia', nous voyons qu'en avril 2006 il y avait 3 200 ha de plantations établies, dont 60 % étaient des plantations de pins et d'eucalyptus. En ce qui concerne les modalités de mise en oeuvre, il faut mentionner les « contrats de comptes en participation », un système par lequel les propriétaires fournissent les terres pour l'établissement des plantations et reçoivent un prêt pour le reboisement commercial. L'argent provient du Certificat d'incitation à l'afforestation (CIF).

Ce qui précède veut dire que l'établissement des plantations est financé avec les ressources de l'État colombien, mais que, simultanément, il sera financé avec le produit de la vente de crédits de réduction d'émissions dans le cadre du MDP. Dans ce sens, ce projet est l'un des plus avancés, ou le plus avancé en ce qui concerne le commerce de crédits dans le pays. Les propriétaires ont une idée claire de la manière dont seront distribuées les sommes fournies par le CIF pour couvrir en partie la dette contractée, mais ils n'ont aucune information sur la distribution des sommes en provenance des crédits carbone, lesquelles seront versées au projet mais non à ses exécutants directement.

D'autre part, parmi les acteurs impliqués dans ce projet figurent ceux qui, au plan international, ont des intérêts manifestes dans l'affaire et dans le marché du carbone. Pour n'en citer que quelques-uns, en plus des consultants particuliers il y a la FAO, qui a été appelée à s'occuper de l'administration et de l'assistance technique afin de rendre le projet transparent ; en outre, il y a les grandes ONG, telle Conservation International (CI), chargée de l'élément d'additionalité que représente la conception de couloirs biologiques. Simultanément, cette organisation et la Banque mondiale apparaissent comme les principaux clients dans la vente des crédits sur le marché du MDP.

Passons maintenant aux projets dont la mise en oeuvre est en attente. Nous avons d'abord celui du Parc national naturel Paramillo, où il faut d'emblée remettre en question la réalisation d'une activité forestière productive dans un territoire dont l'utilisation est tacitement limitée à la recherche, l'éducation environnementale et la récréation passive. Dans le cas de ce parc, l'objectif invoqué est l'établissement de plantations forestières comme stratégie pour fournir aux petits propriétaires de nouvelles options économiques, pour garantir la protection du parc national et renforcer la

conservation, ce qui est absurde si l'on compare cet objectif aux effets négatifs des plantations forestières, de leur gestion, de leur exploitation et du modèle général auquel elles sont soumises.

Finalement, il y a les projets conçus pour être établis sur les territoires des communautés indigènes, comme celui prévu pour la région des plaines du département de Cordoba, où se situe également le parc Paramillo. Dans ce cas, l'objectif est d'établir 1 500 ha de plantations destinées à apporter des avantages économiques aux communautés indigènes. On peut supposer qu'il s'agit de celles du peuple Zenú qui habite la région.

L'autre projet, dénommé 'Renacimiento de la Orinoquia', vise à établir plus de 100 000 ha de plantations de palmiers à huile, de pins, d'eucalyptus, d'hévéas, d'acacias et d'autres espèces sur les plaines orientales du département de Vichada. Là encore, l'objectif serait de fournir des options économiques à la population indigène locale. Dans ce cas, ce qui attire d'abord l'attention est que les territoires utilisés appartiennent à des communautés indigènes. Les zones concernées sont celles de Marandua, Carimagua, Cimarron et Wacoyo.

Un autre aspect important est l'absence de précision quant à la superficie à utiliser. En effet, il y a quelques mois on a présenté à l'Union européenne le projet de créer un puits de carbone de trois millions d'hectares, qui serait le plus grand de la planète. Le responsable de ce travail est Carlos Gustavo Cano, aujourd'hui membre du conseil de direction de la Banque de la République mais auparavant ministre de l'Agriculture. En tant que tel, il avait été chargé de présenter au Congrès le code forestier actuellement en vigueur, qui a supprimé toutes les mesures de contrôle de l'établissement et de la gestion des plantations et qui a facilité l'accès de l'investissement privé à l'exploitation des forêts colombiennes.

Les deux derniers projets mentionnés comportent plusieurs dangers pour les territoires et les populations indigènes du pays. Le plus grave est que le code forestier a éliminé les permis pour l'établissement de plantations et n'exige plus que d'inscrire ces dernières. Cela veut dire que l'on ne vérifie plus si les monocultures empiètent sur des territoires collectifs ou sur des zones protégées ou affectées à la conservation, ce qui empêcherait leur réalisation. La même chose se passe pour ce qui est de l'exploitation et la gestion des plantations.

D'autre part, il s'avère que le droit légitime des communautés indigènes à la « consultation préalable » est violé, du fait que la nouvelle réglementation adoptée par le gouvernement actuel limite l'exigence de consultation aux projets pour lesquels un « permis environnemental » est requis. Or, nous venons de voir que cette condition a été éliminée dans le cas des plantations établies en application du code forestier. Ainsi, les communautés n'ont pas de pouvoir de décision sur les activités prévues par des tiers sur leurs territoires, malgré les impacts futurs que nous avons décrits.

Diego Alejandro Cardona Calle, CENSAT Agua Viva, Les Amis de la Terre Colombie, adresse électronique : bosques@censat.org

[index](#)

– Les ONG exigent à la Convention sur le climat que les arbres GM soient exclus du MDP du Protocole de Kyoto

En 2003, une commission de la 9e Conférence des Parties (CdP 9) à la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique (UNFCCC) qui s'était réunie à Milan avait décidé que les arbres GM pouvaient être utilisés dans ce qu'on appelle mécanisme de développement propre (MDP), dans des plantations censément destinées à compenser les émissions de carbone des usines du Nord industrialisé.

En réponse, un réseau international d'organisations a été constitué pour exiger à l'ONU d'exclure les arbres GM du Protocole de Kyoto. En effet, ces organisations pensaient que la décision d'autoriser les entreprises à vendre des « crédits carbone » était devenue encore plus problématique du fait d'y avoir inclus des plantations d'arbres GM,

incertaines et risquées, pour les utiliser comme des dépotoirs de carbone. Cela ne faisait qu'aggraver une situation déjà mauvaise (voir le bulletin n° 80 du WRM).

Le réseau international CAN (Climate Action Network), qui regroupe des ONG écologistes et dont l'objectif est de pousser les individus et les gouvernements à agir pour limiter les changements climatiques provoqués par l'homme, avait réclamé que les plantations d'arbres en régime de monoculture soient exclues du MDP, en affirmant que les grandes plantations commerciales mettent en danger la diversité biologique, la protection des bassins versants et les moyens de subsistance durables des populations locales. Le réseau avait également demandé que les espèces exotiques envahissantes et les arbres génétiquement modifiés soient strictement interdits dans les projets de boisement ou de reboisement MDP.

Cette année, la CdP 12 de l'UNFCCC s'est réunie à Nairobi, au Kenya, du 6 au 17 novembre. La demande d'interdire l'utilisation d'arbres génétiquement modifiés dans les plantations établies comme puits de carbone a été présentée une fois de plus.

« Il faut interdire l'utilisation d'arbres GM dans les grandes plantations affectées au piégeage de carbone », a dit Anne Petermann, du Global Justice Ecology Project. Elle a expliqué que « la fuite de pollen ou de graines d'arbres GM vers les forêts indigènes pourrait avoir des conséquences écologiques tout à fait imprévisibles et graves, et affecter la capacité de piégeage de carbone des forêts, ce qui aggraverait le réchauffement de la planète ». Andrew Boswell, de l'organisation Large Scale Biofuels Action Group, a ajouté : « Vu la recommandation de mars 2006 de la Convention de l'ONU sur la diversité biologique, suivant laquelle la possibilité d'utiliser des arbres GM doit être considérée avec précaution, nous exhortons les pays du Sud à être extrêmement prudents avant d'adopter ces technologies qu'ils ne contrôlent pas et qui risquent de ne pas leur être avantageuses ».

Malheureusement, la Convention a servi de lieu de rencontre aux gros intérêts qui ne se soucient guère de l'environnement ni des gens et qui ne pensent qu'à l'argent. (Voir les informations sur la CdP 12 de la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique à l'adresse : <http://www.wrm.org.uy/actors/CCC/index.html#nairobi>).

Article fondé sur des informations tirées de : "CAN Recommendations: Modalities for Including Afforestation and Deforestation under Article 12", CdP 9, décembre 2003 ; "False & Destructive "Solutions" to Global Warming: Groups Condemn Large-Scale Biofuels, Genetically Engineered Trees & Crops, Monoculture Tree Plantations", communiqué de presse sur la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique, Nairobi, Kenya, 16 novembre 2006.

[index](#)

Bulletin mensuel du Mouvement mondial pour les forêts
Ce bulletin est maintenant disponible également en espagnol, en portugais et en anglais
Éditeur: Ricardo Carrère

Secrétariat International
Maldonado 1858, Montevideo, Uruguay
Mel: wrm@wrm.org.uy
Site internet: <http://www.wrm.org.uy>

